

## SAVOIR PRESIDER LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE ≥ 50 salariés)

### DUREE- :

- 1 jour - 7 heures
- Où ? Medef 22 - UIMM 22 - 3 Rue Irène Joliot Curie - 22440 Ploufragan

### PUBLIC :

- Dirigeant ou directeur de site
- Cadre de direction
- DRH / RRH

### INTERVENANTE :

Julie QUÉROMÈS,  
juriste social

### MOYENS PEDAGOGIQUES :

supports  
documentaires,  
exercices, évaluation,  
attestation de stage

### TARIF :

- Adhérents Medef 22 / UIMM 22 : 450 € net de taxes
- Non adhérents : 550 € net de taxes
- Déjeuner en sus

**Organisme de formation** enregistré sous le n° 53 22 08639 22. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

### OBJECTIFS :

- Connaître les règles de gestion qui régissent cette instance et les mettre en œuvre (règlement intérieur, budgets, moyens),
- Maîtriser son fonctionnement et savoir animer les réunions,
- Anticiper les éventuels incidents d'instance et favoriser un climat d'échange constructif.

### PROGRAMME :

#### 1. Les missions du Comité Social et Économique

- Attributions et organisation selon l'effectif de salariés
- Contrôle par le biais de réclamations et des attributions économiques, sociales, en santé et sécurité

#### 2. Membres du Comité Social et Économique et fonctions

- Qui est le Président ?
- Que fait le secrétaire ?
- Les autres membres de droit et les invités

#### 3. L'organisation matérielle des réunions du CSE

- L'établissement de l'ordre du jour et la convocation
- La conduite de réunion (délibérations, visioconférence)
- Informations / consultations et base documentaire
- Contenu et intérêt du règlement intérieur
- L'élaboration du procès-verbal

#### 4. Les moyens et le fonctionnement du CSE

- Heures de délégations, leur utilisation, local, formation
- Budget de fonctionnement et œuvres sociales
- Les commissions obligatoires / facultatives
- Base de données économiques et sociales (BDES)
- La désignation d'experts
- Le délit d'entrave

### Méthodologie :

- Rappel des dispositions légales récemment aménagées
- Propositions en termes comportementaux et organisationnels
- Alternance théorie / exercices pratiques
- Echanges de bonnes pratiques entre professionnels